



Code de l'unité de formation :	Code du domaine de formation : 205
--------------------------------	------------------------------------

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

**Code U**

11.1. Etudiant : .....20..... périodes

Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u> - par groupe d'étudiants
Préparation de l'épreuve intégrée de la section	CT	O	18
Epreuve intégrée de la section Ferronnerie	CT	O	2

Total des périodes : 20

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes **MAIS** n'est pas mentionné sur le titre délivré.

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : .....

Signature :

- 
- (1) Biffer la mention inutile
  - (2) A compléter
  - (3) Réserve à l'administration
  - (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



ENSEIGNEMENT.BE

[Accueil](#) > [Carrières dans l'enseignement](#) > [Enseignants](#) > [Réforme des titres et fonctions](#) > [Les cours de promotion sociale](#)

## ETRE ENSEIGNANT: FONCTIONS ASSOCIÉES AU COURS DE PRO SOCIALE

### Critères de recherche

Libellé du cours

Code cours

Niveau

### Cours respectant les critères de recherche ci-dessus (2)

cours	option	niveau	fonction
276005U12E1	epreuve integree de la section "ferronnier"	SS	<a href="#">PP Ferronnerie DI</a>
276005U12E1	epreuve integree de la section "ferronnier"	SS	<a href="#">PP Ferronnerie DI</a>

Dans la section "Réforme des titres et fonctions", vous pouvez également consulter les sous sections suivantes:

[Quelle fonction puis-je exercer ?](#)
[Barèmes](#)
[S'inscrire dans Primoweb](#)
[Les fonctions](#)
[Les cours de promotion sociale](#)
[Les cours c](#)  
[Tableaux de correspondance](#)
[Diplômes impactés par les décisions citicap](#)
[Correspondance des titres flamands et germanoph](#)

## **UF EPRUVE INTREGREE DE LA SECTION "FERRONNIER"**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. FINALITES GENERALES**

Conformément à l'article 7 paragraphes 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et aux demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. FINALITES PARTICULIERES**

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- d'**UTILISER** les capacités terminales des unités de formation déterminantes composant la section qui sont nécessaires à son projet de ferronnerie ;
- de **DEVELOPPER** des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion technique face aux personnes de son entourage.

## **UF EPRUVE INTREGREE DE LA SECTION "FERRONNIER"**

### **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

Sans objet.

## **UF EPRUVE INTREGREE DE LA SECTION "FERRONNIER"**

### **3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Sans objet.

## **UF EPRUVE INTREGREE DE LA SECTION "FERRONNIER"**

### **4. PROGRAMME**

#### **4.1. PROGRAMME POUR LES ETUDIANTS**

L'étudiant sera capable, en s'appuyant sur la réalisation de son projet de ferronnerie et dans les délais imposés par le Conseil des Etudes, de construire un dossier technique comprenant :

- le croquis et les plans de son projet de ferronnerie ;
- les informations techniques développant le mode opératoire de son projet de ferronnerie ;
- une nomenclature de tous les produits utilisés ;
- les difficultés rencontrées dans la réalisation de son projet de ferronnerie ;
- son évaluation personnelle lors de la réalisation du projet de ferronnerie ;

#### **4.2. PROGRAMME POUR LE PERSONNEL CHARGE DE L'ENCADREMENT**

L'élaboration du dossier technique se fera sous la conduite d'un ou de plusieurs chargé(s) de cours qui devront :

- VERIFIER régulièrement le bon déroulement du travail de l'élaboration du dossier technique ;
- CONSEILLER l'étudiant dans la rédaction du dossier technique ;
- PROPOSER des critères de présentation du dossier technique.

## **UF EPRUVE INTREGREE DE LA SECTION "FERRONNIER"**

### **5. CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- de **PRESENTER** un dossier technique conformément aux critères préalablement définis quant au contenu, à l'orthographe et en respectant le délai imposé ;
- de **DEFENDRE** celui-ci oralement en prouvant qu'il a intégré les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires des U.F. déterminantes de la section.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la qualité des informations contenues dans le dossier technique ;
- la clarté de sa défense orale et l'emploi judicieux du vocabulaire technique.



## **UF EPRUVE INTREGREE DE LA SECTION "FERRONNIER"**

### **6. CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une expérience professionnelle certaine et de connaissances actualisées dans le domaine de la ferronnerie.